





le 21 septembre 2022

Tout augmente... sauf nos salaires!

SUD Orano Recyclage s'associe à la journée nationale interprofessionnelle du 29 septembre 2022.

Pour SUD, il est essentiel d'envoyer un signal à la Direction en amont des négociations salariales 2023.

La PPV (Prime de Partage de Valeur) de 1000 €, défiscalisée pour l'employeur, ne peut légitimer la faible évolution des salaires de base au moment où l'inflation atteint les 6%.

Le jeudi 29 septembre à 10H30, SUD Orano Recyclage sera donc présent à Cherbourg-en-Cotentin devant la Mairie pour revendiquer une hausse des salaires.

Sur le site, nous faisons collectivement le même constat : l'attractivité d'Orano Recyclage La Hague est anémiée.

Améliorer l'attractivité passe par de nombreux critères, sans être exhaustif : l'accessibilité au site, le télétravail, les conditions de travail, les perspectives d'évolution, la bienveillance à tous les niveaux hiérarchiques...

Et cela passe <u>obligatoirement</u> par une politique de rémunération à la hauteur de la spécificité de nos métiers, de notre activité et de ses enjeux.

Doit-on, une nouvelle fois, rappeler que notre accord d'entreprise stipule : « La vocation de la politique de rémunération du Groupe Orano est d'attirer, de motiver, de retenir et de reconnaître ses salariés, sur la base de performance individuelle et collective. »

La politique de rémunération au sein d'Orano Recyclage :

- Ne retient plus (26 démissions actées depuis le 1^{er} janvier sur le site et plusieurs ont été déposées depuis),
- Ne reconnaît pas les salariés (ingénieurs au minimum conventionnel, prises de fonction sans avancement, primes de responsabilité faméliques, périmètres et/ou compétences élargis sans avancement, ...),
- Ne motive plus (de nouveaux embauchés avec un salaire proche, voire supérieur, à des salariés avec une ancienneté de 10 ans et plus),
- N'attire pas les candidats (on ne compte plus le nombre de fois où la DRH exprime une absence de vivier et de candidatures).



Cette journée nationale portant également sur l'avenir de nos retraites, SUD revendique dans son préavis la suppression de la projection conventionnelle alors même qu'il n'y a eu aucun changement de loi depuis la réforme Touraine de 2014.

SUD a déposé un préavis de grève, joint en dernière page de ce tract, sur la période du 28 septembre à 20H22 jusqu'au 30 septembre à 6H04.

Avenant intéressement : Un avenant à l'accord d'intéressement est proposé au titre du second semestre afin de revoir les critères du site de Melox.

Si SUD ne peut qu'approuver qu'un avenant facilite l'atteinte de critères pour les salariés de Melox, nous regrettons que la Direction soit fermée à modifier ceux de la Hague sur la partie vitrification ayant rencontré plusieurs aléas techniques depuis le début de l'année.

Revoir les critères sur la vitrification aurait été plus équitable et juste.

Élections professionnelles : Par transparence, SUD évoque le report des élections professionnelles du site de la Hague prévues initialement du 27 septembre au 04 octobre 2022.

En l'absence de protocole validé sur la Hague, **la Direction a saisi l'inspection du travail** pour qu'elle rende une décision sur la répartition entre les collèges électoraux.

Après deux mois d'enquête, l'inspection a rejeté la demande de la Direction de procéder à la répartition du personnel entre les collèges faute d'avoir uniquement des informations parcellaires pour définir l'effectif de référence et la répartition.

Prenons deux exemples semant le doute sur les informations de la Direction :

- En juin, la Direction annonce avoir interrogé l'exhaustivité des 179 entreprises intervenant sur le site. En septembre, elle annonce lors de son bilan sur la dosimétrie que 213 entreprises sont rentrées en zone contrôlée. #!?
- La Direction annonce en juin, lors de la négociation du protocole électoral, que plus de 400 ingénieurs Orano Projets sont en permanence sur le site. Lorsque SUD demande en CSE si la Direction a prévu d'agrandir ATLAS pour les accueillir, elle répond : « Non. On n'a pas 400 ingénieurs d'Orano Projets. Non, vous rigolez. » #?!

Pour SUD, nous avions signé les protocoles électoraux (central et local avec réserve).

Quelles que soient les dates, cela ne changera absolument rien à notre travail au quotidien.

La traditionnelle prime de Noël : 171 € en 2022 ?

- SUD a pris note des craintes budgétaires soulevées suite à l'approbation de notre proposition de note sur les familles recomposées permettant désormais aux enfants à charge fiscalement du conjoint du salarié de bénéficier de l'ensemble des prestations du CSE (NR 22).
- SUD a également pris note des craintes budgétaires sur notre proposition de note portant sur une indemnité de rentrée scolaire de 20 à 60 € en chèques Cadhoc (selon sa MEF) pour les enfants du CP au CM2.
 À la demande d'élus du CSE, estimant que les informations fournies n'étaient pas suffisamment détaillées (environ 1300 enfants ayants droit pour 50.000€ de budget en estimation initiale), SUD a réalisé, à l'aide des salariées du BGAS, une estimation très précise du budget de cette proposition : 45.310 € pour 1197 enfants ayants droit.
 Cette note repasse ainsi au vote, à titre purement exceptionnel, lors du CSE du 27 septembre.
- Il a également été discuté de la traditionnelle prime de Noël. Il est proposé au vote une prime de 171 € en chèques Cadhoc (plafond d'exonération URSSAF 2022) pour l'ensemble des salariés en 2022.
 Le coût de cette note est de 658.000 € (plus de 3800 bénéficiaires).

Historique du montant de la prime de Noël: 70 € en 2017, 90 € en 2018 et 2019, 130 € en 2020 et 170 € en 2021.

SUD votera **POUR** l'approbation de cette prime de Noël comme nous l'avons fait chaque année.

En cas de vote positif, la distribution s'effectuerait entre le 21 novembre et le vendredi 23 décembre (date butoir).

SUD œuvrera cependant toujours pour que le CSE apporte bien davantage que des primes d'été et de Noël.

Nos propositions et la création de la sous-commission Billetterie Loisirs (voir ci-dessous) se font dans cet esprit en toute responsabilité financière.

• SUD votera également favorablement aux propositions de séjours 2023 : République Dominicaine (hors vacances scolaire - du 16 au 24 mars 2023), Fuerteventura (durant vacances scolaires d'avril 2023) et week-end à Disneyland Paris en mai/juin 2023.

Billetterie Loisirs: La sous-commission Billetterie Loisirs a commencé à élargir son offre en proposant désormais des places pour la Fun Box de Cherbourg-en-Cotentin. Vous trouverez ci-après les tarifs, le mail de contact de la sous-commission et les noms de ses membres que vous pouvez contacter également.

Venir au bâtiment social le jeudi à 12H30 n'est pas possible ? N'hésitez pas à écrire à la sous-commission Billetterie Loisirs pour trouver une solution de livraison. Cette sous-commission porte une volonté forte de proximité!

BILLETTERIE LOISIRS

TARIFS:			
Activités	Prix avec participation sous-com loisirs quota limité (toutes activités confondues) à 4 tickets pour 1 mois ou 8 tickets pour 2 mois	Prix CSE au-delà du quota	Prix plein tarif à titre indicatif
NOUVEAU Fun Box Parc récréatif pour enfants	6€	7.4 €	10 €
Cotentin Roller - enfant	8€	9.5 €	11.5 €
Cotentin Roller - adulte	9€	11.5 €	13.5 €
Bowling Game Park heures rouges du vendredi 19H au dimanche soir 1 ticket = 2 parties + location de chaussures incluse	10 €	12.5 €	15 €
Bowling Game Park heures vertes du lundi au vendredi 19H 1 ticket = 2 parties et location de chaussures incluse	6€	8€	10 €
Laser Game SOLO (utilisable dans une partie avec minimum 6 personnes)	5€	6.5 €	8€
Laser Game DUO (utilisable dans une partie avec minimum 6 personnes)	10 €	12.5 €	15 €
Bowling Cherbourg Tarif vert après 20H et le dimanche (sauf samedi, veille des jours fériés et jours fériés) 1 ticket = 2 parties + location chaussures incluse	7€	9.2 €	14.5 €
Bowling Cherbourg Tarif bleu de 14H à 20H (sauf dimanche et jours fériés) 1 ticket = 2 parties + location de chaussures incluse	5€	6.8€	11 €
Karting 270 Cm3	11 €	14 €	20 €
Karting fun kid	10 €	12 €	15 €
Cotent'indoor (hors Bubble foot) tarif unique - matériel inclus	4.5 €	5.5€	8€

PERMANENCES:

• Tous les jeudis de 12H30 à 13H30 au Bâtiment Social.

Bureau:

Présidente : Lucie HEROUINVice-président : Raphaël FREMOND

Trésorier : Serge BERTRAND
 Secrétaire : Marie LA NEELLE

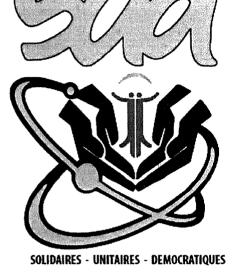
Membres de la sous-commission :

Gwladys ALONSO - Elodie HAMEL - Guillaume LEVAUFRE - Hervé SOHIER - Arnaud LEMAITRE - Arnaud PAPILLON - Pierre Aymeric LAURENT - Centiana MEDARD - Benjamin SAUVEY

Contactez la sous-commission Billetterie Loisirs:

loisirs.orano@gmail.com





Monsieur Pascal AUBRET Directeur Général Orano Recyclage

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons que l'organisation syndicale SUD Orano Recyclage La Hague dépose un préavis de grève du mercredi 28 Septembre 2022 à 20H22 au vendredi 30 Septembre 2022 à 06H04.

Lieu: Etablissement Orano Recyclage de la Hague.

Secteur: Etablissement Orano Recyclage La Hague

Date et Modalité: du mercredi 28 Septembre 2022 à 20H22 au vendredi 30 Septembre 2022 à 06H04.

Motif:

- Augmentation des salaires.

- Suppression de la projection conventionnelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Monsieur Guillaume LEVAUFRE, Délégué Syndical SUD Orano Recyclage La-Hague

Copie : DDETS - unité départementale de la Manche - Cherbourg-en-Cotentin

Monsieur Mustapha OULKHOUIR - Responsable Relations Sociales Orano Recyclage